



Pour une gouvernance d'excellence : renforcement de la formation des conseillers communaux

L'efficacité et la pertinence de l'action communale reposent sur une connaissance approfondie et actualisée du contexte local, des procédures légales et des enjeux spécifiques à la ville. Il apparaît donc essentiel de reconsidérer et d'enrichir l'offre de formation destinée à nos conseillers communaux.

Les difficultés rencontrées par certains nouveaux élus, notamment un manque de repères au sein du conseil communal, soulignent un besoin d'évolution dans notre manière de les accompagner. À cet égard, je tiens à partager mon expérience personnelle. En tant que nouvel élu, j'aurais grandement apprécié avoir accès à une formation adéquate et complète dès le début. Cela aurait non seulement facilité mon intégration mais également renforcé ma capacité à contribuer de manière significative dès les premiers jours.

Les formations actuellement offertes par le canton¹, bien qu'utiles, se heurtent à des limites d'adaptabilité et d'accessibilité qui en diminuent considérablement l'efficacité. Elles sont principalement destinées aux élus municipaux, et la seule formation que j'ai pu trouver pour les conseillers communaux, intitulée "*Droit de proposition des conseillers communaux et généraux*", ne propose aucune nouvelle date. Mon expérience personnelle en témoigne par une inscription impossible due à des conflits de dates.

Sûrement, certains partis majeurs offrent déjà en interne une préparation adéquate à leurs nouveaux conseillers. Cependant, cette opportunité n'est pas systématique pour les conseillers de petits partis ou ceux élus en tant qu'indépendants, qui peuvent se trouver dépourvus de structures de soutien ou de ressources nécessaires.

La qualité du débat démocratique, ainsi que celle des décisions prises, se dégrade lorsque des élus, manquant de formation adéquate et de compréhension approfondie des dossiers, participent au processus décisionnel. Je pense donc qu'il est impératif d'instaurer un programme de formation renouvelé et localement adapté, qui prépare efficacement tous les conseillers communaux, novices comme expérimentés, avec une connaissance approfondie des dynamiques locales, des enjeux passés et présents, ainsi que des perspectives d'avenir pour notre commune et la région de la Riviera.

Idéalement, il incomberait à chaque conseiller de se familiariser individuellement avec ses nouvelles responsabilités. Toutefois, l'initiative d'une formation pourrait harmoniser leurs connaissances, tenir compte des particularités locales, et ainsi fortifier leur engagement politique tout en dissipant toute hésitation à prendre des initiatives, à intervenir et à collaborer efficacement. Je reste persuadé qu'établir une fondation de connaissances commune et robuste serait avantageux pour l'avenir.

Je suggère donc à la municipalité d'étudier les actions suivantes pour renforcer notre gouvernance et notre démocratie locale :

¹ <https://formation.cep.swiss/#/desktop/trainings/catalog>

La création d'un programme de formation spécifique pour les conseillers communaux de La Tour-de-Peilz, couvrant:

- Une introduction complète au rôle, aux responsabilités, aux possibilités politiques, aux règles et à la hiérarchie au sein du conseil communal, ainsi qu'aux organismes intercommunaux ;
- Un aperçu historique de la commune,
- Un résumé des projets majeurs, des lois votées et des débats importants des années précédentes, pour fournir un contexte riche et immédiat aux nouveaux élus ;
- Un volet sur les enjeux régionaux, pour une perspective élargie au-delà des limites communales.

Une demande de financement au canton pour la création de ce programme de formation, soulignant son importance pour le renforcement de la démocratie locale et l'efficacité de la gouvernance communale. Cela serait particulièrement pertinent, dans le cas où cette formation pourrait être étendue aux conseillers de la Riviera.

Je pense aussi qu'il serait bénéfique d'introduire un atelier d'initiation, qui devrait être rendu obligatoire ou vivement encouragé, pour tous les nouveaux conseillers communaux au début de chaque législature.

Ce postulat est une invitation pour nous, en tant que corps élu, pour servir au mieux les intérêts de nos concitoyens. Ensemble, œuvrons pour une amélioration tangible de notre capacité à guider, décider et débattre pour l'avenir de La Tour-de-Peilz.

Dans cet esprit, je sollicite le renvoi de ce postulat à une commission ad hoc pour examen.

Cordialement,

Yann Boulben Meyer

La Tour-de-Peilz, 25.02.2024